



Arrêté n° HC / 635 / DIRAJ / BAJC / nt du 22 septembre 2020

fixant la liste des médecins agréés de la fonction publique des communes, des groupements de communes et de leurs établissements publics administratifs.

**Le Haut-Commissaire de la République
en Polynésie française**

*Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite*

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n° 2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs et notamment ses articles 10, 42 et 72-1 ;
- Vu** le décret n° 2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs notamment son article 6 ;
- Vu** l'arrêté n° 1110 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la médecine professionnelle, du comité médical et de la commission des réformes ;
- Vu** Les candidatures des médecins remplissant les conditions d'inscription sur la liste des médecins agréés de la fonction publique des communes, des groupements de communes et de leurs établissements publics administratifs ;
- Sur** proposition du secrétaire général,

A R R Ê T E

Article 1^{er} : Sont désignés en qualité de médecins agréés auprès des communes, des groupements de communes et de leurs établissements publics pour procéder notamment aux expertises, aux visites d'embauche et contre-visites, les praticiens ci-après :

Archipels des îles du vent

AFAAHITI

Médecine générale

DIMIER Jean-Luc

Pk 59,1 c/mer Taravao

tél : 40 57 74 40

PENANHOAT Marania

Immeuble Tauhere
route de Teahupoo

tél : 40 57 42 96

FAAA

Médecine générale

NGUYEN NGOC Philippe Huy

Immeuble Air Tahiti FAAA
BP 130270 - 98718 PUNAAUIA

tél : 40 80 00 80

MAHINA

Médecine générale

BELJOUANI Stéphane

Route de la pointe Vénus

tél : 40 48 26 50

MOOREA

Médecine générale

BUONAMINI Sabrina
LEJEUNE Augustin

Pk 30,5 c/montagne Haapiti
Cabinet médical de Maharepa

tél : 40 56 15 55
tél : 40 56 30 31

PAEA

Médecine spécialisée

Psychiatrie

JOFFROY Amélie, Emeline

Pk 23,7 c/mer centre Totoe Beach Paea

tél : 89 54 17 43

PAPARA

Médecine générale

PROYART Denis

Pk 38,3 C/montagne

tél : 40 57 35 88

PAPEETE

Médecine générale

JACQUEMIN Agnès

Immeuble pharmacie de Mamao
au-dessus de la pharmacie

tél : 40 42 89 20

NOUANESYNGSY Vodareth

Immeuble Vigor
137 cours de l'union sacrée

tél : 40 43 41 52

RAULT Jean-Marie

Centre médical Prince Hinoi
rez de chaussée

tél : 40 57 67 57

Médecine spécialisée

Endocrinologie/Diabétologie/Maladies de la nutrition et métabolismes

BOISSIN Jean-Louis

Cabinet médical
38 rue Lagarde immeuble AXA

tél : 40 43 96 84

Pneumologie

BOUAYAD AGHA Redouane	Clinique Paofai	tél : 40 46 19 20
<i>Gastro-entérologie, oncologie, médecine interne</i>		
BRONSTEIN Jean-Ariel	Clinique Cardella	tél : 40 46 04 15

PIRAE

Médecine générale

COLLEUIL Marc	Centre médical Nahoata	tél : 40 43 73 91
MALAPER Jean-Paul	Cabinet médical Nahoata	tél : 40 50 70 70
NOUANESSENGSY Nanethilda	Immeuble Van Bastolaer rue Afarerii	tél : 40 43 50 68
CHIU Philippe	722 rue Afarerii	tél : 40 85 13 23

Archipels des îles sous le Vent

Bora Bora

Médecine générale

JUEN Marie-Joseph	BP 29 – 98730 Vaitape	tél : 40 67 70 62
ROUSSANALY Azad	cabinet médical de Nunue	tél : 40 67 77 95
DUVAL François	Bora Bora	tél : 40 67 67 07

Médecine générale/spécialisée

Allergologie, Gériatrie

LOPEZ DE EGUILAZ Maria	BP 266 Vaitape Nunue	tél : 40 60 36 36
------------------------	----------------------	-------------------

Huahine

Médecine générale

MOTYKA Pascal	Fare	tél : 40 68 82 20
---------------	------	-------------------

Raiatea

Médecine générale

BATAILLON Bruno	Cabinet médical d'Uturoa	tél : 40 66 34 55
DIOCHIN Pascal	Cabinet médical d'Uturoa	tél : 40 66 23 01
MICHEL Christelle	Cabinet médical d'Uturoa	tél : 40 66 23 01

Médecine spécialisée

Radiologie

SABBAH Patrick	Uturoa Bora Bora	tél : 40 66 43 44 tél : 40 67 50 67
----------------	---------------------	--

Archipels des îles Australes

Rurutu

Médecine spécialisée

Médecine générale/médecin des hôpitaux/qualifiée en gériatrie et médecine exotique

FILLASTRE-BOUDIGOU Catherine Centre médical de Moerai tél : 40 93 04 40

Tubuai

WEBER Aurélia Centre médical de Tubuai tél : 40 93 22 50

Article 2 : Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et R. 421-2 du code de la justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formée contre le présent arrêté, dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le secrétaire général du haut-commissariat et la directrice de la réglementation et des affaires juridiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la Polynésie française et notifié aux intéressés.

Copies :

DIRAJ/BAJC
DIRAJ/JOPF
SAIDV
SAISLV
SAIA
SAITG
SAIM
CGF